

Note Méthodologique : Manipulation et utilisation

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Cadre de référence pour renforcer la maîtrise opérationnelle de la prévention.

- Conditionne maîtrise des risques, qualité d'exécution et conformité.
- Relie gestes, équipements, procédures et formations pour protéger santé, installations, environnement.
- Articule évaluation des dangers, contrôle opérationnel et amélioration continue.
- Cadre utile aux responsables HSE et managers SST, appuyé sur ISO 45001 et REACH/FDS.
- Transforme l'intention de prévention en résultats durables, mesurables et auditables.

Point clé : Privilégier l'élimination et les protections collectives; les EPI sont un dernier recours. Traçabilité et preuves conservées 5 ans.

Objectifs de la mission

- Réduire les expositions et incidents liés aux gestes et procédés critiques.
 - Assurer l'exécution conforme des tâches à forte criticité, y compris en conditions dégradées.
 - Maintenir la disponibilité des équipements de protection et de contrôle.
 - Capitaliser les retours d'expérience et corriger en continu.
 - Documenter preuves et décisions pour audits et revues de direction (cible de conformité $\geq 95\%$, revue annuelle).
-

Périmètre / livrables attendus

- Cadrage formalisé : cartographie des unités, recensement des tâches critiques, matrice RACI, critères de priorisation.
 - Référentiel des tâches et base des substances liées aux FDS (CLP, VLEP 8 h).
 - Analyse des risques : matrice de risques, plan de traitement, spécifications des protections collectives.
 - Procédures, check-lists et supports visuels avec critères d'arrêt/relance; standard de diffusion (versionnage, approbation).
 - Plan de compétences et habilitations : parcours, référentiels d'évaluation, planning.
 - Tableau de bord d'indicateurs (activité et résultat), seuils et plans d'escalade.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et périmètre

- Actions : entretiens, visites terrain, collecte documentaire; définition périmètre, processus, responsabilités.
- Livrables : cartographie des unités, liste des tâches critiques, matrice RACI, critères de priorisation, plan de communication.
- Jalon : revue initiale sous 30 jours (alignement management de proximité/IRP).

Étape 2 – Inventaire des tâches et substances

- Actions : décrire qui/quoi/où/quand/avec quels moyens; observer variations réelles (nuit, sous-traitance, non planifié).
- Livrables : référentiel des tâches; base des substances reliées aux FDS; consolidation CLP/VLEP.
- Jalon : contrôle de complétude sous 45 jours.

Étape 3 – Analyse des risques et mesures de maîtrise

- Actions : évaluer expositions; choisir barrières techniques, organisationnelles et humaines selon la hiérarchie des mesures.
- Livrables : matrice de risques, plan de traitement, spécifications des protections collectives; traçabilité des hypothèses/sources.
- Repères : NF EN 689:2018; contrôles périodiques tous les 12 mois.

Étape 4 – Conception de procédures et supports

- Actions : formaliser procédures, check-lists, supports visuels; tester et itérer avec les équipes au poste.
- Livrables : modes opératoires avec critères d'arrêt/relance; standard de diffusion (versionnage, approbation, accès ≤ 60 s).
- Exigence : revue documentaire annuelle avant déploiement complet.

Étape 5 – Formation, habilitations et accompagnement

- Actions : structurer plan de compétences; déployer sessions, mises en situation et évaluations pratiques.
- Livrables : parcours, référentiel d'évaluation, planning; habilitations critiques avec critères et validité explicite.
- Repères : recycler les compétences tous les 24 mois; boucles d'amélioration via accompagnement terrain.

Étape 6 – Pilotage, indicateurs et amélioration

- Actions : suivre un tableau de bord équilibré; audits internes trimestriels; revues de direction semestrielles.
- Livrables : 8–12 indicateurs actionnables, seuils et plans d'escalade; décisions et preuves conservées 5 ans.
- Principe : éviter l'inflation d'indicateurs; exploiter retours d'expérience.

Planning / durée / jalons

Échéance / rythme	Jalon / activité	Référence
-------------------	------------------	-----------

J + 30 jours	Revue initiale de cadrage et plan de communication	Étape 1
J + 45 jours	Contrôle de complétude de l'inventaire	Étape 2
Trimestriel (4/an)	Audits internes terrain	Étape 6
Semestriel	Revue de direction	Étape 6
Annuel (12 mois)	Revue de performance et revue documentaire	Objectifs / Étape 4
Tous les 24 mois	Recyclage des formations	Étape 5

Rôles & responsabilités

Consultant

- Anime entretiens et visites; structure la méthode, critères et priorisation.
- Formalise les livrables: cadrage, référentiel des tâches/substances, matrices de risques, spécifications.
- Conçoit procédures, check-lists, supports visuels; définit standard de diffusion.
- Propose tableau de bord, seuils, plans d'escalade; structure plan de compétences et habilitations.

Client

- Aligne management de proximité et instances; valide périmètre et plan de communication.
- Fournit données et documentation (FDS, procédures); facilite observations terrain.
- Approuve et diffuse les procédures (versionnage/approbation); garantit accessibilité au poste (≤ 60 s).
- Met en œuvre le plan de traitement; maintient disponibilité des protections et contrôles; pilote indicateurs, audits et revues.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Fiches de Données de Sécurité à jour (sections 2, 7, 8) et étiquetage CLP.
- Cartographie des unités, liste des tâches/procédés, documentation existante.
- Repères d'exposition (VLEP 8 h), référentiel NF EN 689:2018 si pertinent.
- Données sur protections en place (protections collectives, EPI, consignation/permis).
- Historique incidents, presque-accidents et retours d'expérience.
- Disponibilités pour visites terrain et entretiens; accès aux postes.
- Dispositifs de gouvernance pour revues, validations et archivage (5 ans).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Audits internes trimestriels et revues de direction semestrielles; revue documentaire annuelle.
- Tableau de bord avec 8–12 indicateurs actionnables; seuil de conformité opérationnelle cible ≥ 95 %.
- Traçabilité des décisions et preuves conservées 5 ans.
- Versionnage/approbation des documents; accessibilité au poste en ≤ 60 s; approbation par management de proximité.

- Analyse approfondie déclenchée sous 72 h après événement significatif; vérifications sous 30 jours.
- Dérogations limitées à 90 jours avec plan de retour à la conformité et supervision managériale.
- Contrôles périodiques d'exposition (repère: 12 mois) et hiérarchisation des mesures (élimination → protections collectives → organisation → EPI).

CABINET ENVIRONNEMENT - cabinet-environnement.com - info@cabinet-environnement.com